

BULLETIN

DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE
Siège social : MAISON PABLO NERUDA - 66 Rue du 4-Septembre - 13200 ARLES

Première série — N° 27 Prix 4 F. 50

Bulletin trimestriel - Décembre 1977



Procession
de Pénitents
devant
l'Amphithéâtre

Horace Vernet
(1818)

(Arles,
collection
particulière)

Sommaire

Éditorial	page 1
À toi... ma ville (poème)	page 2
Vues nouvelles sur les armateurs d'Arles à l'époque romaine	page 3
Les Pénitents d'Arles (suite et fin)	page 4
Frédéric Mistral et les Bonaparte	page 9
Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps (suite)	page 17
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 18
Sommaire des bulletins de l'année 1977	page 24

ÉDITORIAL

Chers adhérents,

Cette année 1977 qui s'achève témoigne de la vitalité de notre Association qui, dans trois mois, fêtera le septième anniversaire de sa résurrection.

Notre implantation dans la population arlésienne, aussi bien que parmi tous ceux, provençaux ou autres, qui s'intéressent à notre cité n'a fait que se renforcer puisque nous comptons près de 1400 adhérents.

Notre audience est maintenant reconnue et nous nous réjouissons de l'accueil favorable que nous recevons, auprès de la Municipalité notamment à laquelle nous adressons tous nos remerciements.

Certes tous les buts poursuivis par notre Association ne sont pas encore atteints et notre action doit se poursuivre inlassablement. Mais nous manquons d'aides ; les bonnes volontés ne se manifestent bien souvent qu'en paroles. Bien sûr, nous sommes sensibles au réconfort que beaucoup nous apportent en contribuant à alimenter notre faible trésorerie par des versements supérieurs au montant de la cotisation annuelle.

Nombres d'activités prévues par nos statuts sont en sommeil faute de personnes disponibles pour les entreprendre ou les poursuivre. Seule une poignée de volontaires, toujours les mêmes, s'astreint avec une remarquable constance aux tâches que nécessite forcément la bonne marche d'une entreprise comme la nôtre : la comptabilité des cotisations, le bulletin, les permanences, les travaux de la section des Jeunes, le cours de provençal figurent parmi les principales.

Nous devons également rendre hommage aux membres de notre Conseil d'Administration pour leur fidélité aux rendez-vous mensuels ainsi qu'à la part qu'ils prennent au sein des diverses commissions pour seconder l'action du bureau.

Nous souhaitons que d'autres bonnes volontés se manifestent et que tous ceux d'entre vous qui pourraient être disponibles - les retraités notamment - nous rejoignent et nous apportent un concours assidu.

Nous avons maintenant, vous le savez, un siège social, Maison Pablo Neruda (ancienne Commanderie de Sainte-Luce) entrées 66, Rue du 4-Septembre et Rue du Grand Prieuré, où chaque samedi, de 15 à 17 heures, une permanence vous recevra avec plaisir.

Nous vous espérons nombreux.

**Le Président,
R. VENTURE**

SOIRÉE ARTISTIQUE PROVENÇALE

Dans le cadre de la défense de notre culture, nous projetons d'offrir aux Arlésiens une soirée provençale gratuite au Théâtre municipal le 13 décembre prochain à 21 heures : musique, théâtre, chants, contes, rétrospective du costume seront entre autres les grands moments de cette soirée. Ce projet sera d'ailleurs confirmé par voie de presse.

Venez nombreux.

Le Bureau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET COTISATIONS

L'assemblée générale annuelle de notre association aura lieu le **samedi 14 janvier 1978**, salle Henri Comte à 17 heures 30. Nous vous demandons d'y venir nombreux.

Nous souhaitons que les abonnements 1978 soient souscrits rapidement (notamment à l'issue de cette réunion si possible).

Pour des raisons faciles à comprendre, il nous faut augmenter, pour la nouvelle année, le montant de l'abonnement qui est porté à 20 francs.

Nous rappelons que les cotisations peuvent être réglées

— soit par chèque bancaire

— soit par chèque postal à notre C.C.P. 4.439-15 Marseille

— soit par mandat-carte ou mandat-lettre adressés aux Amis du Vieil Arles B.P. 30 - Arles ou déposés à notre permanence du samedi, où il est d'ailleurs possible de les régler en espèces.

D'avance merci !

Le Bureau

À toi... ma ville

Pour te trouver enfin, j'ai vécu quarante ans,
Puis tu m'es apparue, éternelle et vivante,
Toi dont l'histoire est là, dans ces murs qu'elle hante,
Pour dire ton passé, de même tes tourments.

Tes enfants comme toi, depuis la nuit des temps,
Ont à leur tour connu ce que la vie enfante,
Sous ton soleil de flamme et sous ton vent qui chante,
Les bonheurs, la disgrâce et les bannissements.

Tes cours et tes jardins, en été, quelle fête,
Sont tout pleins d'étrangers qui, comme la comète,
Croyant avoir tout vu, repartiront chez eux.

Mais ils se tromperont, car pour bien te connaître,
Pour comprendre et savoir ton passé fabuleux,
Il faut une existence, et plus encor... peut-être,

Jeanine BARON.

Vues nouvelles sur les armateurs d'Arles à l'époque romaine

Les historiens attribuent communément aux Grecs et plus généralement aux Orientaux la direction du négoce maritime à Arles.

Ainsi Albert Grenier, dans sa contribution à « An Economic survey of ancient Rome » de T. Frank, t. 3, Baltimore, 1937, p. 475 écrit : « À Arles, comme à Narbonne, la plupart (des armateurs et des commerçants) sont des affranchis ou fils d'affranchis mais, d'après les noms, une plus grande proportion qu'à Narbonne semble provenir des pays de langue grecque. L.A. Constans dans « Arles antique » comme C. Jullian, au tome 5 de « L'Histoire de la Gaule », p. 14-17, 150-151, 168 et suiv. avaient déjà avancé cette opinion, encore reprise par Jean Rougé « Recherches sur l'organisation du commerce maritime en Méditerranée sous l'Empire romain », Paris, 1966, p. 142, 154-155, 252-253, 306-307.

La thèse nettement exprimée est : dans les ports de la Méditerranée occidentale, les gens du commerce et surtout les naviculaires, sont en grande majorité des Orientaux. Et pour Arles deux inscriptions, de la fin du II^e siècle après J.C., sont probantes : la première, « CIL., XII, 704, est celle de Lucius Secundius Eleuther ; la seconde, C.I.L., XII, 982, celle de Marcus Frontonius Euporus.

Pour ces historiens donc les cognomina Euporus et Eleuther ont une signification ethnique.

Une étude assez récente de Michel Christol, dans *Latomus*, t. XXX, p. 643-659, montre que le cognomen a souvent une signification juridique et sociale et une étude statistique sur les deux cognomina en cause permet d'attester que ceux-ci sont la marque de personnes d'origine servile.

Euporus est l'affranchi d'un Marcus Frontonius, car le gentilice Frontonius est fréquent en Provence. Avec la même méthode de recherche, Eleuther apparaît comme caractéristique de l'état d'affranchi et Secundius doit être reçu comme nom individuel d'origine celtique, transformé en gentilice par accession de celui qui le portait à la cité romaine.

Il est d'autre part reconnu que l'appartenance au groupe de seviris augustaux (Euporus et Eleuther le sont) est très souvent un indice pour considérer les personnes concernées comme des libertini.

Nous avons donc, pour les deux seules inscriptions de naviculaires arlésiens, une démonstration exactement contraire à ce qui a toujours été admis et l'idée du monopole des Orientaux dans la vie économique du port d'Arles ne peut plus être acceptée.

Bien au contraire : nous avons deux témoignages du dynamisme économique des gallo-romains de Provence. Car M. Frontonius Euporus et L. Secundius Eleuther, bien que faisant partie des *navicularii marini Arelatenses quinque corporum*, ne sont point des Arlésiens au sens strict. L'enquête onomastique conduit à des cités circumvoisines.

Les affranchis étaient marqués d'une infériorité juridique face aux ingénus ; ils se retrouvaient dans les activités de l'artisanat et du négoce, alors que le notable pratique l'agriculture ou la banque.

Souvent le propriétaire terrien prête de l'argent à ses affranchis ne serions-nous pas devant deux exemples caractéristiques avec ces Arlésiens, affranchis de propriétaires provençaux et exploitant leur mise de fonds dans le commerce ?

Jean LECUTIEZ

Les Pénitents d'Arles

Suite et fin (*)

III. — UTILITÉ DES PÉNITENTS

Il faut tout d'abord les écouter et se fier à ce qu'ils déclarent ; ensuite, discuter ce qu'ils présentent.

Voici, pour la demande adressée à la Préfecture pour être de nouveau autorisés à recréer la Confrérie des Pénitents Blancs, ce que déclarent en 1812 les Confrères (Claude VALLIÈRE) : « Plusieurs habitants d'Arles, dévoués au Service de Dieu, comme de sa Grâce et de celle du Saint-Esprit, pleins de dévotion envers le précieux Nom de Jésus, voulant pour le repos de leur conscience, travailler au Salut de leurs âmes et pratiquer les oeuvres de charité et de miséricorde, résolus de demander au Saint-Siège Apostolique d'être autorisés à former une compagnie qui se réunirait dans un lieu Saint pour chanter les louanges du Seigneur, soulager les Frères en Jésus-Christ, les visiter, les consoler dans leur maladie, les exhorter à la résignation envers Dieu, leur faire connaître leur état afin de redoubler de zèle et de confiance envers leur Créateur, veiller à leur procurer les Sacrements de l'Église qui seuls sont la satisfaction des vrais chrétiens et la consolation des mourants et à leur décès prier et faire prier Dieu pour le repos éternel de leurs âmes. »

Dans les statuts, il n'y a pratiquement que des préoccupations religieuses. Une confrérie est une association qui se propose de propager la foi chrétienne, mais une propagation par l'exemple vivant et il faut se demander dans quelle mesure on ne pourrait pas faire un parallélisme entre l'action militante des Pénitents et celle des Jésuites.

Propagation de la foi, d'abord, auprès des frères, donc un impact psychologique sur les frères. Les manifestations cultuelles sont très nombreuses. Tous les dimanches et les jours de fêtes, des messes, des offices ; à certaines dates précises, exposition du Très Saint Sacrement, c'est-à-dire du précieux corps du Christ. Il y a là, c'est certain, un but quelque peu égoïste : il s'agit de travailler pour le salut des âmes des Pénitents.

Mais tout de même cette religion c'est avant tout un exemple de vie consacrée à Dieu et sous l'Ancien Régime, c'était nécessaire car c'était un frein contre les excès des hommes.

Mieux, à partir des frères, on va essayer d'élargir l'action auprès de toute une collectivité. Comment ? Par exemple par les processions. Les processions des Pénitents c'est quelque chose de très connu et elles sont très nombreuses.

(*) CF. bulletins n° 25 page 10 et n° 26 page 9.

Un seul exemple sera présenté.

Tous les ans pour la fameuse Croix de Mai, le 3 mai, c'est le pardon de Montmajour. Julien ESTRANGIN dit au sujet de cette procession : « À peine le brillant soleil de mai commençait-il à dorer le sommet de la tour élevée de Montmajour, que l'on voyait se dérouler dans la plaine, sous l'étendard de la Croix, de longues processions de jeunes filles et des Pénitents, dont les diverses bannières, étincelantes d'or et d'argent, parcouraient en tous sens les sentiers de la colline et se mêlaient admirablement aux arbres verts qui la décoraient.

En passant, ils priaient sur les tombeaux. En effet, le rocher sur lequel est bâtie la chapelle de Sainte-Croix est creusé partout comme une ruche. On y a pratiqué un nombre considérable de tombeaux qu'on suppose chrétiens. »

Pour toutes ces processions intervenaient toute une série de prescriptions. Il fallait prévoir l'heure du départ de telle Confrérie, de telle autre, décider quelle serait la première qui partirait, quelle serait la dernière, etc. C'était l'occasion pour les Pénitents de montrer leur force de prêcher l'exemple auprès des Arlésiens. Au cours de ces processions, il est incontestable que les Arlésiens étaient impressionnés par ces Pénitents, qui, théoriquement, auraient dû montrer le bon exemple, ce qui n'était malheureusement pas toujours le cas.

On peut se poser une question : quel a été l'effet produit sur les fidèles par les processions, par les pèlerinages ?

Certes, il s'agissait d'une mise en condition psychologique de la masse. Mais comme il y avait de très nombreux abus au cours de ces exercices pieux, on peut finalement se demander si pour les Pénitents ce n'était pas seulement une occasion de se distraire.

Donc propagation de la foi par l'exemple vivant, c'est certain. Mais au cours du XVIII^e siècle, cet aspect tend à diminuer et ce qui devient le plus important c'est les services publics.

Ce sont les pompes funèbres d'aujourd'hui. Mais ce sont également des mutuelles, c'est-à-dire des œuvres d'assistance et d'aide. Que se passait-il ? Il faut respecter la charité entre les frères, c'est-à-dire entre les Pénitents. Si un frère est malade on va le visiter, s'il est malheureux, on l'aidera pécuniairement, s'il a des problèmes, on lui viendra en aide. On voit par là qu'il s'agit d'un aspect mutualiste assez intéressant. Mais ce n'est pas réservé aux seuls Arlésiens ; lorsque des Pénitents d'une autre ville passent et ont des ennuis pour le logement, pour la nourriture, pour l'argent, les confréries des Pénitents se font un devoir de venir en aide à ces frères en difficulté.

Les confréries, ce sont des asiles, des refuges, comme cela existait pour les aristocrates : les châteaux étaient des lieux où l'on recevait des gens de sa condition. Les confréries, c'est aussi un peu cela.

Mais les confréries étaient aussi un service de pompes funèbres. Et c'est là un rôle extrêmement important car aucun organisme public n'était chargé de l'enterrement des individus. Ce sont les confréries de Pénitents qui se sont chargées de cette lourde tâche pendant tout l'Ancien Régime. Enterrements des frères d'abord. Il convient de souligner ici un point original pour Arles : sur

cent personnes enterrées, il n'y en avait que vingt qui l'étaient dans un cimetière. Quatre-vingts étaient enterrées soit dans les chapelles des Pénitents, soit dans les églises. Est-ce un luxe aristocratique ? Pas du tout.

Parmi ces gens il y a des individus de toute sorte de condition sociale. On économisait souvent toute une existence pour pouvoir être enterré dans une église ou dans une chapelle.

Donc, pompes funèbres, enterrements des frères, c'est normal. Mais aussi enterrements de tous les Arlésiens qui en font la demande. C'est là une œuvre utile certainement mais c'est là une œuvre qui est très rentable, car en général lorsqu'on enterre une personne qui en fait expressément la demande, il faut payer les frais d'accompagnement ; et on y ajoute divers compléments. On l'admet comme novice, il est recouvert du sac (blanc, bleu, noir ou gris) ensuite on vient le veiller et il faut payer la veillée. Si la personne le demande, on peut pratiquer un double accompagnement, un triple accompagnement, on peut lui donner ou prêter la bière. Bref, c'est une opération qui est très rentable ; les Pénitents étaient des personnes proches des réalités matérielles.

Pour la compréhension de la mentalité des Arlésiens des XVII^e et XVIII^e siècles, il y a autre chose. C'est qu'effectivement les confréries de Pénitents d'Arles répondent à un besoin que ressentent les Arlésiens et ce besoin c'est ce que l'on a appelé la « sociabilité », c'est-à-dire un besoin de rencontrer les autres, de discuter, de vivre en groupe.

Les Arlésiens, il faut bien les comprendre, voulaient se distraire. Ils pouvaient aller au « Café », mais c'était cher. Il y avait les clubs mais ils étaient assez aristocratiques et tout le monde ne pouvait pas y entrer. La confrérie des Pénitents est le groupe où tout le monde peut venir, discuter, rire, banqueter, boire, chanter, et où donc tout le monde peut éprouver certaines satisfactions. Mais alors les censeurs, et ils sont nombreux, ne se sont pas privés de les critiquer car on voit peu à peu disparaître ou tout au moins décliner le but premier, c'est-à-dire la propagation de la foi et au contraire s'accroître cette nécessité de se rencontrer. Un Arlésien, Laurent BONNEMANT a écrit une page savoureuse où il nous présente Arles au XVIII^e siècle. En 1774 le roi Louis XV est mort. Et en général, lorsqu'un roi mourait ou lorsqu'un roi accédait au trône, c'était l'occasion de cérémonies religieuses qui déviaient vers des cérémonies profanes. Donc, pour le décès de Louis XV, eut lieu une cérémonie religieuse et là les quatre confréries ont essayé de se surpasser car il y avait une émulation, une rivalité, entre les quatre confréries, ce qui est logique.

« Sur les deux heures les principaux confrères de la confrérie des Pénitents se rendirent chez le baron de LEDENON (c'était à cette époque le prieur de la confrérie des Pénitents blancs) où ils trouvèrent un dîner splendide. À l'issue des vêpres, l'on présenta des cartes et les jeux de hasard y furent poussés jusque bien avant dans la nuit », et Laurent BONNEMANT continue : « Les orateurs sacrés dans la chaire de leurs églises, les gazetiers dans le recueil de leurs mensonges imprimés, ont prôné les regrets de la Nation sur la mort d'un roi qui certainement était le meilleur des hommes, mais ces regrets sont-ils dans le cœur

des français ? Est-ce bien l'amour pour ce prince ? Est-ce bien le zèle pour le repos de son âme qui ont donné tant d'éclat aux pompes funèbres consacrées à sa mémoire ? N'est-ce pas plutôt la bienséance, la vanité, l'envie de surpasser les autres et même un esprit de libertinage, oui je dis un esprit de libertinage et je parle de notre ville, de mes concitoyens. N'est-ce pas de cet esprit qu'ont été animés les Pénitents blancs en particulier ?

« Une troupe de jeunes libertins de la première classe de notre société sans mœurs et sans religion ayant à sa tête le baron de LEDENON qui pour être plus âgé n'en est pas moins débauché, s'est enrôlée cette année dans cette confrérie pour avoir l'occasion de donner des fêtes en apparence religieuses mais dans le vrai, sources infaillibles des scandales les plus criards. Que sont en réalité les processions et les bénédictions du Saint-Sacrement chez les prétendus Pénitents ? Des parties de plaisir, des rendez-vous. Il n'est que trop ordinaire d'y voir des jeunes filles, le dos tourné à l'autel, assises sur les genoux de leur galant, avoir avec eux, ou souffrir les familiarités les plus indécentes, tenir ou écouter avec des rires et un geste des plus lascifs, les propos les plus sales. Ajouterai-je que dans ces bénédictions tumultueuses il est des garçons et des filles assis et même couchés sur les autels des chapelles. Il en est même dont la situation donne des idées plus horribles à ceux qui les voient. »

Que faut-il donc en penser ? Du XVI^e au XVIII^e siècle de l'origine à la fin, c'est-à-dire en 1792, il est certain que les exercices religieux sont devenus secondaires. On a peu à peu oublié le but premier, par contre les services publics ont pris de plus en plus d'importance avec une réserve à partir des années 1780 où commence une certaine fermentation des esprits et où l'esprit révolutionnaire apparaît. Ce qui devient primordial c'est que les confréries deviennent une pure occasion de se rencontrer, de discuter, de manger, de rire, de boire, de s'amuser. Il est certain que les Pénitents d'Arles ont fait comme tous ceux du Midi de la France ; ils se sont laissés aller à des excès et Laurent BONNEMANT les a jugés sévèrement.

CONCLUSION

Il faut, pour terminer, se demander qui, socialement parlant, étaient les Pénitents d'Arles ? Et surtout que cherchaient-ils en définitive en adhérant aux confréries de Pénitents d'Arles ? La condition sociale des Pénitents d'Arles a été étudiée de très près et les conclusions auxquelles est parvenue cette étude correspondent à peu près à celles qui ont été exposées par monsieur AGULHON dans son ouvrage, « Pénitents et Francs Maçons », c'est-à-dire qu'à leur fondation, au XVI^e siècle, les confréries sont l'œuvre de notables (les aristocrates de l'époque, les grands personnages), mais très vite, et à Arles c'est très net, on trouvera dans les confréries toutes les classes sociales, c'est-à-dire que la confrérie est un phénomène essentiellement populaire.

On peut se demander pourquoi ces confréries ont connu un tel succès ; c'est parce qu'elles correspondent exactement à ce que recherchaient les Arlésiens :

le contact avec les autres, la joie de se réunir collectivement. Cela correspond exactement au besoin de sociabilité des Arlésiens et on pourrait se demander s'il n'y a pas une différence fondamentale entre cet état d'esprit « Ancien Régime » et l'état d'esprit actuel. Il y avait là quelque chose de sympathique chez les Méridionaux, ce besoin de se rencontrer qui fait place aujourd'hui à l'individualisme, à l'égoïsme.

Ce besoin était si intense que, lorsque les confréries furent dissoutes par ce décret d'août 1792, les « Sociétés populaires » qui leur succédèrent, reprirent à leur compte le mode de vie des Pénitents.

Pendant la Révolution, la chapelle des Pénitents blancs d'Arles va devenir le siège de la SOCIÉTÉ POPULAIRE D'ARLES. On aurait pu penser que des Pénitents ne pouvaient participer à la dynamique révolutionnaire. Or, de nombreux Pénitents, blancs, bleus, noirs, gris se retrouvent comme membres actifs de la SOCIÉTÉ POPULAIRE D'ARLES. Et Pierre VÉRAN déclare au sujet d'un ancien Pénitent blanc : « Un Joseph MEYER, menuisier, digne acolyte d'Antonelle, se faisant appeler le Marat d'Arles qui, dans le mois de février 1793, signa une lettre à ESMENARD député du Club à Paris, il faut un décret contre les chiffonistes qui les prive pour longtemps du droit de citoyen ; il vaudrait mieux sans doute que la Convention déportât les chiffonistes. »

Le même MEYER, voici ce qu'il écrivait de Marseille, selon Pierre VERAN : « Plus de clémence, plus de pitié, plus de miséricorde, que les coupables tombent indistinctement sous le glaive de la loi ; la justice le veut, l'égalité l'exige, le salut public le commande, la sainte guillotine est en permanence dans cette ville ».

Ainsi, sans sous-estimer la fonction extrêmement importante des confréries des Pénitents d'Arles sous l'Ancien Régime dans plusieurs domaines, on peut dire que les quatre confréries de Pénitents d'Arles sont avant tout des occasions de se réunir pour se distraire et on peut dire qu'à la fin du XVIII^e siècle, les confréries des Pénitents d'Arles sont devenues des clubs fréquentés massivement.

Est-ce là une preuve supplémentaire en faveur de la déchristianisation de la fin du XVIII^e siècle ? Ce serait plutôt un indice révélateur d'une mutation dans la forme de la piété. Le monde des Pénitents correspond à une piété collective, dans le goût méditerranéen d'un catholicisme à grand spectacle. Or, en cette fin de siècle, l'Arlésien revient à une forme plus discrète, plus intime et plus individuelle de la piété. Il y a donc antagonisme entre le monde « passé » des confréries de Pénitents et l'univers « présent » de l'Arlésien. Dès lors, les Pénitents n'ont plus leur raison d'être. Abandonnés par les Arlésiens, ils sont condamnés à disparaître. Il y aura bien une tentative de « restauration » au XIX^e siècle, après la Révolution, mais cet essai fut très éphémère. Les Pénitents d'ARLES avaient vécu.

Hubert GAY

Frédéric Mistral et les Bonaparte

Il y a trois BONAPARTE dans la vie de MISTRAL : le général Bonaparte en tout premier lieu, celui qui devait devenir Napoléon I^{er}, le Prince Louis-Napoléon, le futur Napoléon III, et un Irlandais, William Bonaparte-Wyse, qui allait devenir... l'un des confidents du père de MIREILLE et de CALENDAL. Quel fut son comportement à l'égard des deux premiers ? Que fut son amitié pour le troisième ? C'est ce qu'il est intéressant, curieux et instructif d'examiner.

A propos de Napoléon Ier, il existe une phrase lapidaire qui résume son opinion et qui est sans réplique. C'est peut-être à cause d'elle que le Félibrige ne s'attarda pas à la célébration officielle du bicentenaire de sa naissance, en 1969. Cette phrase se trouve dans une lettre que Mistral adressait au poète CORAN, entre 1890 et 1900, dans laquelle il rappelait également son idéal politique : « Je déteste les niveleurs qu'ils s'appellent Louis XIV, Babeuf ou Napoléon. » Il ajoutait : « Mon rêve politique, je ne vous le cacherai pas, c'est l'État fédéral appliqué à la France, avec les modifications que comportent l'état des mœurs et le progrès moderne. »

Il n'en parlera pratiquement plus, mais il avait professé à l'égard du général Bonaparte une profonde admiration qui transparaît notamment dans son admirable et émouvant poème du TAMBOUR D'ARCOLE :

Trelusènt, Bonaparte
Aganto lou drapèu :
— Lou pont, fau bèn que parte !

tandis qu'à ses côtés un tout jeune garçon, un « petit tambour » comme il en existait jadis dans nos armées, un Provençal, bien sûr, André ÉTYENNE, de Cadenet...

Esglara, l'amo en festa,
Batènt, batènt lou rau,
Cour se metre à la testo
Davans lou generau...

Mais cette admiration pour le général n'atteignit pas l'Empereur, ce « niveleur »...

Que vòu tout engouli, fau que n'i'en cose !

C'est tout juste si, dans une lettre adressée à son ami et confident Bonaparte-Wyse, bien des années après, le 1^{er} mars 1865, il daignera lui reconnaître la qualité de « Provençal », lisez ; de Méridional. Il écrira, à propos, du roi d'Aragon Jasques I^{er}, le Conquérant, qui était né à Montpellier : « C'était aussi un Provençal, comme Henri IV et les Bonaparte... »

L'Empereur déboulonné – sic transit gloria mundi... –, un autre Bonaparte monte à son tour sur la scène française, le prince Louis-Napoléon, le neveu de l'Empereur.

Élu président de la République, Louis-Napoléon procéda, on le sait, le 2 décembre 1851, à un coup d'état qui bouleversa absolument le jeune Mistral.

Il écrit dans ses MÉMOIRES ET RÉCITS (Ch. XI), bien longtemps après l'évènement, ces lignes empreintes d'une profonde émotion :

« Quoique je ne fusse pas de ces fanatiques chez qui la République tient lieu de religion, de justice et de patrie, quoique les jacobins, par leur intolérance, par leur manie du niveau, par la sécheresse, la brutalité de leur matérialisme, m'eussent découragé et blessé plus d'une fois, le crime d'un gouvernement qui déchirait la loi jurée par lui, m'indigna. Il m'indigna, car il touchait toutes mes illusions sur les fédérations futures dont la République en France pouvait être le couvain... »

Mistral devait se trouver à Aix à ce moment. Il ajoutait :

« Quelques uns des collègues de l'École de Droit allèrent se mettre à la tête des bandes d'insurgés qui se soulevaient dans le Var au nom de la Constitution ; mais le grand nombre, en Provence comme ailleurs, les uns par dégoût de la turbulence des partis, les autres éberlués par le reflet du premier Empire, applaudirent il est vrai, au changement de régime. Qui pouvait deviner que l'Empire nouveau dût s'effondrer dans une effroyable guerre et l'écroulement national ? »

Et de conclure :

« Quoi qu'il en soit, en conséquence, je laissai de côté – et pour toujours – la politique inflammatoire, comme ces embarras qu'on abandonne en route pour marcher plus léger, et à toi, ma Provence, et à toi, Poésie, qui ne m'avez jamais donné que pure joie, je me livrai tout entier... »

Dans une lettre adressée à Roumanille le 30 décembre de la même année, il confirme sa déception :

« ...Quant à la politique, je suis navré, désillusionné, plaignant sincèrement les malheureuses victimes du débordement populaire, je suis fort affligé sur le destin à venir de tant d'hommes généreux punis pour avoir fait leur devoir et même de ceux qui, pour obéir de bonne foi à l'article 65 de la Constitution défunte, ont outrepassé les limites de la protestation, trompés et poussés au mal par des hommes cupides et altérés de sang. Pauvre Liberté ! Envole-toi dans un monde plus heureux ! Je serai toujours ton plus fidèle adorateur. »

Frédéric Mistral tint parole. Il refusa désormais de se mêler à la politique militante, comme il refusa, plus tard, et à plusieurs reprises, les candidatures qui lui étaient offertes. Il énonçait volontiers : « De la poulitico journadièro, es mestié de se n'en mesfisa » ou encore : « Li gènt que s'embarron dins un partit se restregon d'autant la cabesso... »

Mais cela ne signifie point pour autant qu'il se soit désintéressé de la politique, bien au contraire ! Toute sa vie, il y fut très attentif, toute sa vie, il fut un fédéraliste ardent, toute sa vie il encouragea ceux qui luttèrent pour faire triompher cette grande idée.

Cela ne signifie pas, non plus, qu'il nourrit à l'encontre du « petit Badinguet » une haine définitive. Son attitude fut, au contraire, plus nuancée, réaliste, ainsi qu'il nous le confie lui-même.

Pour l'instant, c'est sa rupture absolue avec la politique qui prime. Dans une autre lettre à Roumanille, du 12 mars 1852, on peut lire :

« Il est souverainement impossible que vous vous figuriez à quel point je suis détaché des gouvernements de ce monde ; et après tout, puisque les choses vont de ce train, puisque tous les régimes ou blancs, ou bleus, ou rouges, sont hydrophobes, sont ennemis nés de la Liberté, puisque l'Égalité est incompatible avec nos mœurs étroites, dépravées, rampantes, monarchiques en un mot, puisque la Fraternité n'est plus considérée que comme un expédient social, destiné à fermer la bouche à la misère, que m'importe à moi, que ce petit point lumineux qu'on appelle la France soit éteint par l'éteignoir de Jean, de Pierre ou de Guillaume ? Descendons, comme on dit, le fleuve de la vie, fermes à l'aviron, insouciant des bruits de la rive, et ne dévions jamais du droit chemin... »

Aussi, dans ses écrits, ne fera-t-il plus guère allusion au nouvel empereur. Nous en trouvons une, cependant, dans une lettre à Roumanille du 7 septembre 1854, et nous lisons, à propos d'un texte de ce dernier, je crois : « J'ai beau chercher, je ne trouve rien de contraire aux mœurs, à l'Église, à l'Empereur ni à qui que ce soit. Ce cher Aubanel s'oserait-il une fois imprimer ce mot de révolution sans le couvrir de boue ? Que diable ! Le temps de ces petites dissensions est passé. Nul ne peut nier que le progrès de l'industrie, des sciences et de l'égalité ne date de la Révolution. Comme aussi, jusqu'à preuve du contraire, je ne puis nier à la Révolution l'honneur d'avoir larga l'aigo i castèureinarden... »

Passage significatif, révélateur à la fois des sentiments profonds du poète et de l'étroitesse d'esprit de ses deux amis, de l'auteur de la Miougrano en particulier et qui désolait Mistral, ainsi qu'il le confiera, plus tard, à Bonaparte-Wyse.

En 1858, un fait nouveau. Mistral transmet à Roumanille une pièce de vers qu'Adolphe DUMAS venait d'écrire en l'honneur, justement, de Napoléon III et qui portait pour titre *Li Paisan de Prouvènço à Napoléon III*. Roumanille, dont on sait les opinions monarchistes, hésitait beaucoup à insérer cette pièce dans l'ARMANA PROUVENÇAU. Mistral, plus réaliste, insiste en faveur de cette publication. Il reconnaît la dignité de la pièce : « La pièce de Dumas indique un sens des plus droits, et un cœur des plus honnêtes. Elle n'est pas adulatrice, elle n'est qu'historique. Elle ne blesse personne, elle prêche énergiquement l'union, la concorde. Elle est hautement moralisatrice. Dans nos pays labourés et ulcérés encore par les guerres civiles, il fallait du courage pour émettre ces idées, et au fond de mon cœur, tout honnête homme dira : Dumas a raison... »

Dans cette lettre, Mistral émet un jugement qu'il est intéressant de connaître sur l'état de l'opinion et sur la politique même du gouvernement : « Quoiqu'on en puisse dire, le plus grand nombre est pour la stabilité du gouvernement actuel ; et si l'on veut considérer un instant, de bonne foi, ce qui arriverait si l'état de choses actuel tombait, on recule d'horreur ! Et rappelez-vous bien cela : après ceci, l'horreur seule est possible ! »

Ce seront, en effet, les horreurs de la Commune : les exécutions sommaires survenues à Paris, mais aussi la répression autrement plus terrible de

la part du gouvernement formé à Versailles, aidé et encouragé, on le saura plus tard, mais Mistral ne pouvait encore le savoir, par les Prussiens eux-mêmes.

Résignation ou réalisme chez le poète ? La suite de cette lettre nous éclairera curieusement : « Après le but moral, voici le résultat matériel. Vous allez tout de suite et avant tout, faire tirer trois épreuves de cette pièce. Ces épreuves seront lues et traduites à l'Empereur par le secrétaire de l'Impératrice. Il est probable que nous obtenions aussitôt une subvention pour décupler notre tirage, et mettre le livre à cinq sous. Nous aurons tout au moins le droit de faire un dépôt de douze ARMANA dans chaque bureau de tabac de Provence, et là est le succès. »

En passant, une petite leçon d'opportunisme et de tolérance donnée à Roumanille : « Ai-je empêché, l'an passé, l'excellent monsieur Poussel de décocher une épigramme à la République ? » Aveu, également, des convictions toujours républicaines du poète.

Au mois de septembre 1860, Napoléon III et l'impératrice Eugénie firent un voyage en Provence. Une anecdote veut qu'à Toulon, une poissonnière ait demandé au couple impérial, en provençal, comment allait le petit Prince, le futur Napoléon IV. L'Empereur avait répondu, dans un sourire amusé, qu'il se portait très bien. Lors de leur passage à Arles, les souverains furent reçus notamment par un groupe d'une quinzaine de jeunes filles, dont l'une récita un compliment qui avait pour auteur... Frédéric Mistral, et qui était ainsi conçu :

O nosto bello Emperairis,
Vaqui de flour pèr ta courouno !
Arle es pichot contro Paris :
Mai en Arle l'amour flouris
E vuèi tout Arle t'envirouno.

A toun bèu prince Emperiau
Nosti brassado... E l'Emperaire
Qu'entre li tron e lis uiau
Camino tant fier e tan siau
Que longo-mai mene l'araira !

Baptiste BONNET en fera, plus tard, reproche au poète. Celui-ci lui adressera la réponse suivante : « Quant aux petits-mâîtres qui t'ont dit que je n'étais pas tellement décentralisateur quand j'écrivais ces vers à l'Empereur, tu peux leur répondre ceci : que je n'ai jamais adressé à l'Empereur Napoléon III ni vers ni quoi que ce fût ; qu'une seule fois, pour complaire à douze belles filles d'Arles qui me demandaient des vers pour saluer l'Impératrice en provençal, j'écrivis pour elles (et pour faire entendre ma langue aux gouvernants) un compliment de quelques vers, mais que jamais ni l'empereur, ni sa femme (c'était la condition) n'ont su quel était l'auteur de ces vers » (Lettre du 5 juillet 1892).

Dans une lettre à son ami William Bonaparte-Wyse, Mistral donne une version légèrement différente de ce fait :

« Savez-vous que notre chère langue provençale a eu l'honneur de haranguer votre cousin ? Leurs Majestés Impériales devant passer à Arles, le sous-préfet eut la bonne idée de leur faire offrir un bouquet par une quinzaine des plus belles Arlésiennes. Il m'écrivit aussi pour me demander un compliment provençal. Voici ce que je fis :

(suit le texte ci-dessus)

« La belle Rousseto, coryphée de l'essaim, débita ces vers d'une manière charmante. L'Impératrice enchantée l'embrassa et lui fit un beau présent. »

Rappelons encore qu'en 1863, Napoléon III décerna à Mistral la croix de la Légion d'honneur.

Dans sa lettre à Baptiste Bonnet, Mistral écrit le mot décentralisateur. Cette idée de décentralisation demeura toujours chère au cœur du poète, il en parlera longuement à son ami et confident, comme nous le verrons plus loin. On sait par ailleurs que l'Empereur, déjà avant son accession au trône, professait des idées sociales, voire socialisantes, assez avancées. N'est-ce pas sous son règne que devaient naître les premiers syndicats ? Devenu prince-président, il avait fait établir des projets d'administration locale, projets concrétisés notamment par le Conseil d'État durant les mois de mars et d'avril 1849. En février 1851, l'Assemblée nationale avait désigné une commission parlementaire présidée par le général La Moricière, et les travaux établis vinrent en discussion en novembre. Le coup d'état du 2 décembre interrompt les débats, mais l'idée demeurait. Sans doute le régime sera-t-il d'abord autoritaire. Cependant, sous la pression de l'opinion, dix ans après la proclamation du second Empire, Napoléon III semble résolu à opérer diverses réformes décentralisatrices, une nouvelle commission fut désignée, sous la présidence du Lozérien ODILON BARROT, et des projets de loi seront mis à l'étude.

Frédéric Mistral qui, sans se mêler de politique militante, suivant quand même de très près les événements, n'ignorait pas cela. On en trouve l'écho dans sa lettre adressée à Bonaparte-Wyse le 1^{er} mars 1865, à la fin de laquelle on peut lire cette phrase significative : « L'Empereur lui-même, en clairvoyant génie, entre dans cette voie et favorise la décentralisation. N'est-il pas évident, pour tous ceux qui réfléchissent, que l'Europe – même en conservant ses rois et ducs et EMPEREURS (c'est nous qui soulignons) – court à l'union républicaine ? »

En 1870, une commission de décentralisation est donc nommée. En 1870 également, trois jeunes intellectuels, le comte de CHARENCEY, Henri GAIDOZ et Charles DE GAULLE (oncle du général) s'apprêtaient à présenter au Corps Législatif – nom de la Chambre des Députés d'alors – une pétition sur les langues provinciales qui devait retenir l'attention de Mistral. En 1870 enfin, éclatait la première guerre moderne entre la France et l'Allemagne qui n'était encore que la Prusse... Tous les espoirs étaient détruits d'un coup... (1)

(1) Nous ne saurions passer sous silence cette invective du poète, lancée au lendemain de la défaite, et qui figure dans son sirventès LOU ROUCAS DE SISIFE (Lis Isclo d'Or, III, Li Sirventès, VIII).

Empereire,

Siegues maudi, maudi, maudi ! nous as vendu...

L'Histoire s'écrit au jour le jour, mais elle ne peut être lue que bien des lustres plus tard. Et Mistral ignorera toute sa vie que l'Empereur était justement, peut-être le seul à ne pas vouloir cette guerre, mais que l'Impératrice qu'il saluait en Arles et l'opinion parisienne essentiellement partagent une bien lourde part de responsabilité, sans diminuer celle de la Prusse.

Le troisième des Bonaparte, William BONAPARTE-WYSE, deviendra, lui, l'ami et le confident de Frédéric Mistral. J. CHARLES-ROUX nous décrit ainsi la rencontre du premier avec MIREILLE : « Quelque mois après l'apparition de **Mireille** (1859), un jeune Irlandais de passage en Avignon, flânait dans la rue Saint-Agricol, lorsqu'il s'arrêta devant la vitrine de la librairie Roumanille, dont le nom, célèbre depuis, lui était entièrement inconnu. Il voyait des livres imprimés dans une langue insoupçonnée de lui ; ce n'était ni de l'italien, ni de l'espagnol, malgré certaines parentés avec ces deux idiomes. Qu'est ceci ? demanda-t-il en pénétrant dans la boutique. On imagine le ton de l'excellent Roumanille ou de sa chère femme, lui répondant : « Cela, monsieur, mais c'est du provençal ! » Le jeune homme ignorait ce qu'était la langue provençale, mais, au lieu de passer outre, comme font tant de Français, il eut l'indiscutable originalité de vouloir s'en rendre compte. Il se dirigea donc vers son hôtel, avec, sous le bras, un livre de cette littérature inconnue intitulé **Mirèio**. »

Enthousiasmé par le poème, il voulut en savoir davantage sur son auteur et sur ce mouvement qui n'était pas sans lui rappeler ce qui se passait en Irlande, alors placée sous la domination britannique. Puis sa personnalité : Bonaparte par sa mère, il descendait par son père d'une des plus vieilles races de l'île ayant jadis donné des rois à son pays. Nous ne raconterons pas par le menu ce que deviendront ses relations avec les Félibres, comment il devint Félibre lui-même, et même un poète délicat. Tout cela a été narré excellemment par J. CHARLES-ROUX dans un précieux ouvrage publié en 1917. C'est William Bonaparte-Wyse qui introduisit dans le Félibrige cette part de mystère, avec la création de cette compagnie des ARQUINS, au lendemain de la guerre de 1870, à l'imitation des célèbres compagnons du poète provençal Louis BELLAUD DE LA BELLAUDIÈRE (XVI^e siècle) et qui réunissait, à Aix, les poètes provençaux les plus intimement liés : Mistral, **Iou Paire onourari** ou **la Platano**, et, respectivement :

Léon de Berluc-Pérussis
Théodore Aubanel
Malachie Frizet
Albert Arnavielle
Charles Gantelmi d'Ille
Antonin Glaize
Louis Roumieux

L'Escalaira,
L'Aloubati,
Lou Sartanaire, L'Aràbi,
L'Anacoundo,
Lou Cago-Nis,
L'Arcarquin.

Ce dernier avait remplacé Christian de Villeneuve-Esclapon (Iou Vagounaire). Lui-même, Bonaparte-Wyse, s'était gratifié du titre de Paire ou de Nasaire des Arquins.

S'il fut l'ami de tous les Félibres – on remarquera cependant l'absence de Roumanille à la table des Arquins –, c'est avec Mistral qu'il y eut le plus d'intimité, au point que ce dernier fut amené à lui faire des confidences au sujet de ses projets et de ses amis. C'est cette fameuse lettre du 1^{er} mars 1865 qui nous a été distillée au compte-gouttes et qui, pourtant, explique à nos yeux tout Mistral.

Cette lettre constitue un véritable programme. Dans une première partie, après avoir fait allusion au voyage que Bonaparte-Wyse venait d'accomplir en Espagne, Mistral compare la poésie catalane et la poésie provençale.

« Vous jugez excellemment la poésie catalane actuelle. Elle s'inspire trop de vieilles idées et d'archéologie nationale. Elle ne vit pas assez dans son siècle et se tient trop en dehors de la vraie nature et du peuple moderne. »

Il observe :

« Nous avons, nous, le défaut contraire. Nous ne sommes pas assez patriotes dans le sens provençal du mot. Roumanille a la fibre profondément populaire, mais le légitimisme stupide lui fait oublier que la Provence a été une nation et que les principales cités ont été des républiques. Aubanel est un vrai poète, hautement inspiré, primesautier, original, mais tout cela n'est pour lui que de l'art. Toutes ses aspirations politiques et sociales sont contenues et étouffées sous la calotte du Pape et même de son curé. Quant aux autres, Mathieu, Crousillat, Brunet, ils ne s'émurent jamais au souvenir de nos vieilles libertés locales, de nos grandeurs littéraires du XIII^e siècle. Ils sont franchement et vraiment provençaux de caractère et de cœur, mais ils n'ont pas la pensée provençale. »

Dans la seconde partie de cette lettre, il est amené à exposer son rêve et son idéal politique. Et cela va très loin...

« ...Si le cœur de nos vaillants amis avait battu à l'unisson du mien sur la question provençale, nous aurions accompli peut-être quelque chose. Nous aurions préparé, accéléré le mouvement fédératif qui est dans l'avenir. Non pas que j'aie l'idée niaise de rêver une séparation de la France. Les temps futurs sont à l'union et non à la séparation. Mais aussi et surtout, ils sont à la liberté, à la liberté des races, des individus dans l'harmonie. L'Empereur lui-même, en clairvoyant génie, entre dans cette voie et favorise la décentralisation. N'est-il pas évident, pour tous ceux qui réfléchissent, que l'Europe, même en conservant ses rois et ducs et empereurs, court à l'union républicaine ?... »

Et c'est une vision prophétique de l'Europe telle qu'on l'imaginera... un siècle plus tard :

« Si, au conseil des amphictyons européens, la France était représentée par 30, la Provence, le Midi, qui forme le tiers ou le quart de ces 30 unités, aurait donc dix voix ou sept voix au chapitre... »

Utopie, disait-on alors... « Les Félibres, constatait Mistral avec amertume, se moquent de cela comme de l'an quarante... » Utopie ou prophétie ? En tout cas, en ce dernier quart du XX^e siècle, on parle toujours de fédéralisme, on parle toujours d'une assemblée européenne et l'on sait même que la France sera représentée par 80 députés. Ces députés seront-ils élus par les RÉGIONS ? Certains le désireraient. D'autres, tel Michel DEBRÉ, s'y opposent farouchement. Mistral, en tout cas, devrait nous servir de guide.

Revenons à Bonaparte-Wyse. Son amitié pour Mistral se poursuivait sans un nuage. Rappelons, au passage, ce discours qu'il prononça à Forcalquier, en 1882, et où il déclarait notamment : « Ai legi darrieramèn dins un libre mèstre qu'un grand pensaire parisen dis oupinioun li mai avançado, que la Rèino de l'Aveni èro la Federacioun, aco's à dire la Descentralisacioun, aco's à dire l'idèio entimo dôu Felibrige... » Rappelons également ses deux beaux recueils de poèmes, **Li Parpaiouin blu** (1868) et **Li Piado de la Princesso** (1882) qui éclairent

d'une note particulière la poésie occitane, note que l'on retrouvera dans les poèmes d'une autre « anglaise », Lydie de RICARD, épouse de Xavier de RICARD, morte à Paris en 1880 et qui furent publiés peu de temps après, sous le pseudonyme de DULCIORELLA qu'elle avait adopté, et sous le titre de AU BORD DU LEZ.

Lui-même, affligé d'une mauvaise santé, devait mourir à Cannes, le 3 décembre 1892, à l'hôtel Beau-Rivage où il était descendu. C'est dans le cimetière de cette ville qu'il repose. Sur sa tombe furent gravés ces vers qu'il avait adressés à Mistral quelques semaines auparavant :

- « Au mitan di flour e di raiado, siéu vengu, à la fin, pèr mourir, enuia,
fatiga, usa pèr li messorgo espetaclouso de la vidasso ;
- « Au mitan di fleur e di raiado, siéu
vengu, pèr souspira moun soupir finau ;
- « Au mitan di fleur e di raiado, pèr beisa li bouqueto de la mort ; de la
mort, la souleto paraulo de soulas que me fugue balado ; tristis
uman, car noun soun, touti lis outro, que de fantasié, que de
cendre, que d'oumbrino, que de vent !
- « Au mitan di fleur e di raiado, dins lou país de ma vièio afecioun,
ounto lou diéu Soulèu esbarlugo dins l'aire ! »

Ainsi finit cette amitié entre un poète provençal, épris de liberté, et un Bonaparte, amitié que n'avaient terni nul dissentiment, nulle arrière-pensée, en pleine communion de pensée et d'amour pour la Provence, pour l'Occitanie.

Trois Bonaparte dans la vie d'un Homère, chacun y a laissé sa marque particulière : l'admiration, la haine, la méfiance, l'amitié, toute la gamme des sentiments humains motivés fortement par le comportement des intéressés en regard de la pensée de celui dont on n'a voulu voir qu'un aspect. Mais cela nous a permis justement de déceler chez le poète, chez le Mage, d'autres aspects, moins spectaculaires peut-être mais plus profonds et surtout, oh ! surtout, plus actuels.

Que les trois Bonaparte en soient, rétrospectivement, remerciés !

Marcel CARRIÈRES
de l'Académie d'Arles.

ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

ŒUVRES POÉTIQUES ET MÉMOIRES ET RÉCITS de Frédéric MISTRAL, texte, traduction et notes, souvent inédites, par Pierre ROLLET, Edicioun Ramoun Berenguié, Aix en Provence, 1966 et 1969.

CORRESPONDANCE MISTRAL-ROUMANILLE, à la suite des MÉMOIRES ET RÉCITS, voir ci-dessus.

J. CHARLES-ROUX, WILLIAM BONAPARTE-WYSE, SA CORRESPONDANCE AVEC MISTRAL, Paris, Alphonse Lemerre, 1917. La lettre du 1^{er} mars 1865 n'y est citée que partiellement.

Achille REY, FRÉDÉRIC MISTRAL, POÈTE RÉPUBLICAIN, Cavillon. Imprimerie Mistral, 1929.

Les noms des rues d'Arles au bon vieux temps

(suite) Évolution des noms à travers les âges
(d'après des plans anciens de 1871 et de 1743)

1976	1871	1743
Paul Bert (rue)	Rempart (rue du)	?
Paul Doumer(place)	Poissonnerie	Poissonnerie
Peitret (rue Joseph), architecte	Soeurs Noires (rue des)	?
Pénitents Bleus (rue des)	Pénitents Bleus (rue des)	?
Perriat (rue), architecte	Perriat (rue)	?
Petit Puits (rue du)	Petit Puits (rue du)	
Pierre Euzeby (rue)	Tacon (rue)	Tacon (rue)
Pilotes (rue des)	Pilotes (rue des)	?
Place (rue de la)	Place (rue de la)	?
Plan du Bourg (rue du)	Plan du Bourg (rue du)	?
Pomme (place Dr)	Pomme (place)	Laniel (planet de)
Pont (rue du)	Pont (rue du)	?
Porcellets (rue des)	Poissonnerie (rue de la)	Poissonnerie (rue de la)
Port (rue du)	Visitandines (rue des)	?
Portagnol (rue)	Porte Agnel (rue de la)	Porte Agnel (rue de la)
Porte de Laure (rue)	Porte de L'Aure (rue de la)	Laure (rue de)
Prés (rue des)	Prés (rue des)	?
Président Wilson (place du)	Marché Neuf (place du)	?
Président Wilson (rue du)	Marché Neuf (rue du)	Marca Nou (carriero)
Quatre Septembre (rue du) :		
place Voltaire - rue Chiavary	Bourgneuf (rue)	?
rue Chiavary - rue de Grille	Saint Antoine (rue)	Saint Antoine (rue)
rue de Grille - rue Réattu	Grande Boucherie (rue de la)	Grande Boucherie (rue de la)
rue Réattu - rue du Sauvage	Sainte Luce (rue)	?
Racine (rue)	Jardins (rue des)	?
Raillon (rue)	Raillon (rue)	Raillon (rue)

(à suivre)

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE - III

Du royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France

Datation	EVENEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MEDITERRANEEN ET LANGUEDOCIEN
Onzième siècle	Chapitre I. — Les vicissitudes du royaume d'Arles
1001	Constance d'Arles, fille de Guillaume I ^{er} , épouse Robert II, roi de France.
1005	Le Chapitre d'Arles s'enrichit du château de Saint-Hippolyte en Crau.
1010	Mort de ROUBAUD, fils de BOSON et frère de GUILLAUME I ^{er} .
1014	L'archevêque d'Arles PONS de Marignane fait don de l'église St Honorat des Alyscamps aux religieux de St Victor de Marseille.
1018	Mort du comte de Provence GUILLAUME II, le libérateur. Il fut enterré dans le cloître de Montmajour où il s'était retiré en 1011. Son fils GUILLAUME III lui succède. Il a deux frères, BERTRAND I^{er} et GEOFFROY I^{er}.
	À cette époque l'archevêque PONS de Marignane fit don d'une partie de l'héritage de son père à l'abbaye de Montmajour pour la restauration de l'église Sainte-Croix. En outre, il publia une bulle portant indulgence à tous ceux qui contribueraient à ces travaux.

**EVENEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à l'Europe**

— 1000. - Institution à Venise de la Cérémonie du « Sposalizio del mare » (mariage symbolique du Doge et de la mer à la suite de la victoire du Doge PIETRO ORSEOLO en mer et en Dalmatie) pour la fête de la Sensa.

— 1002. - 24 janvier : mort d'OTHON II qui sera enterré le 5 avril à côté de CHARLEMAGNE à Aix-la-Chapelle.

7 juin - Son successeur est HENRI II de Bavière élu roi à Mayence.

— 1016 - Mort d'ETHELRED II d'Angleterre auquel succède EDMOND Côte de fer qui sera assassiné.

Les Witan (sages qui forment le conseil du roi le Witanagemot) élisent CANUT (le grand) qui réunit sous une même couronne les peuples anglo-saxons et danois.

— 1016. - 40 chevaliers normands de retour du pèlerinage en Palestine débarquent à Salerne et aident à la défense contre les Arabes. De nombreux Normands viennent les rejoindre. Fondation du Royaume des « Deux Siciles ».

— 1017 - ROBERT II fait sacrer co-régent son fils HUGUES qui mourra en 1025.

— 1023. - 6 août - fin des conflits entre l'Empire et les Royaumes Francs - entente entre l'empereur Henri II et le roi Robert II.

— 1024. - 13 juillet - Mort d'Henri II - Avec lui s'éteint la maison impériale de Saxe et Bavière. Élection de CONRAD II sacré le 4 septembre par l'archevêque de Mayence.

Monuments
Arts - Sciences
et Littérature

1005. — Fondation de l'abbaye de St Martin du Canigou par le comte GUILFRED CARRETA.

1010. — Mort du célèbre poète persan FIRDOUSI.

1017/1037. — Construction de l'immense cathédrale Ste Sophie à Kiev.

1018. — Construction de la cathédrale de Torcello (près de Venise).

1019. — Construction de la nef du Narthex de Saint-Philibert de Tournus.

1021. — Construction de la nef de l'église Saint-Germain des Prés de Paris.

1025. — Construction de St Hilaire de Poitiers.

Datation	EVENEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MEDITERRANEEN ET LANGUEDOCIEN
1030	Mort de Guillaume 1111 – Son frère Geoffroy I^{er} lui succède.
1031	Mort de l'archevêque PONS de Marignane — RAIMBAUD de Reillanne, ancien moine de St Victor, lui succède.
1032	Première réforme du chapitre d'Arles par l'archevêque RAIMBAUD de Reillanne en réaction contre les complaisances de la règle d'Aix qui permettait la gestion personnelle de leurs biens par les chanoines (prébende), ce qui entraîna un relâchement préjudiciable à la vie commune. Cette réforme prévoyait l'abandon de la prébende et la mise en commun des biens du chapitre.
1033	CONRAD le Salique, héritier de RODOLPHE III de Bourgogne, est élu roi d'Arles à Payerne et couronné dans la primatiale St Étienne d'Arles. C'est de cette époque que date l'appellation des deux rives du Rhône. L'une appartenant au Roi , l'autre à l'Empereur, ce que les bateliers concrétisaient en les nommant : Réïaume et Empéri.
1040	Naissance à Martigues de GÉRARD TENQUE, fondateur de l'Ordre des Chevaliers de Malte.

**EVENEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
événements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments
Arts
et Littérature

.. 1026. - Introduction du Crédo dans la liturgie romane de la messe.

— 1026. - CONRAD II couronné Roi des Lombards à Milan.

— 1027. - CONRAD II couronné Empereur par le Pape Jean XIX en présence du duc de Bourgogne RODOLPHE III qui reconnaît les droits de CONRAD sur son royaume.

— 1027. - ROBERT II fait sacrer co-régent son deuxième fils HENRI qu'il a nommé duc de Bourgogne à la suite d'une campagne contre RODOLPHE III et après la prise de Dijon et de Sens.

— 1028. - À Byzance, mort de l'empereur CONSTANTIN VIII. Son successeur ROMAIN ARGYRE sera un faible et un incapable.

— 1031. - Fin de la souveraineté omeyyade en Espagne.

— **1031. - Mort de ROBERT II — HENRI I^{er} lui succède. Il entre en lutte contre ceux de ses vassaux qui ne veulent pas le reconnaître.**

— 1032. - Mort de RODOLPHE III—EUDES, comte de Champagne, pénètre en Bourgogne.

— 1033. - 2 février - CONRAD est couronné roi de Bourgogne.

— 1039. - Mort de CONRAD II à Utrecht. Son fils HENRI III, dit le Noir, lui succède sur le trône d'Allemagne, d'Italie et de Bourgogne. Il sera couronné empereur à Rome en 1046 par le pape CLÉMENT II en présence du métropolitain d'Arles : RAIMBAUD de Reillanne. Il intervient dans la lutte contre la papauté en nommant successivement cinq papes jusqu'en 1055.

1030. — Installation des orgues de Saint-Martial à Limoges.

— L'orgue est répandu dans tout l'Occident comme instrument d'église.

— La musique est désormais notée sur quatre lignes de couleurs différentes.

— Construction de la cathédrale d'Aquilée.

**EVENEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI
MEDITERRANEEN ET LANGUEDOCIEN**

Datation

1042

Mort de GUILLAUME, fils de ROUBAUD. Il était le dernier comte issu de mâle de la branche aînée. Sa sœur EMMA, épouse GUILLAUME Taillefer, comte de Toulouse, qui acquiert ainsi des droits sur la Provence.

L'archevêque RAIMBAUD de Reillanne, préside un concile à Saint-Gilles, et entre en conflit avec l'abbé de Montmajour qui est déposé et remplacé par ROTLAND.

1052

Le chapitre d'Arles reçoit du vicomte GUILLAUME de Marseille la propriété de la terre dite des « Quatre Chapelles » en Crau.

L'accumulation de biens fonciers confère à l'Église une véritable souveraineté qui gardera pendant tout le Moyen Âge son caractère et ses privilèges.

1054

Mort de BERTRAND 1er qui laisse un fils GUILLAUME-BERTRAND.

**EVENEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à l'Europe**

Monuments
Arts - Sciences
et Littérature

— 1042. - ÉDOUARD, dernier fils d'ETHELRED, est élu roi d'Angleterre. Il a été élevé par sa mère en Normandie et sera ÉDOUARD le Confesseur en raison de sa grande piété.

— 1043. - Conquête du KHORASSAN (province du N.E. de l'Iran) par les Seldjoukides (tribus nomades de l'Asie Centrale) installés à Boukhara depuis 990. Commandés par TOROUL BEY, ils vont occuper successivement l'Irak, l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

— 1049. - BRUNON évêque de Toul, devient pape sous le nom de LÉON IX. Il entame la réforme que GRÉGOIRE VII conduira à bonne fin.

— 1050. - GUILLAUME, bâtard de ROBERT le Magnifique, duc de Normandie, rend visite à ÉDOUARD III d'Angleterre, qui lui avait promis de lui léguer son royaume. Mais ÉDOUARD, roi élu, ne pouvait disposer ainsi de sa couronne qui reviendra à son beau-père GODWIN, puis, à la mort de ce dernier, à son fils HAROLD.

— 1051. - HENRI I^{er}, roi de France épouse ANNE de Kiev, fille unique du prince IAROSLAV.

— 1054. - Naissance du Grand Schisme d'Orient. De nombreux différents existaient depuis longtemps entre les églises d'Occident et d'Orient. L'Iconoclasme et le couronnement de CHARLEMAGNE avaient aggravé ces divergences. La séparation définitive se produisit entre le pape LÉON IX et le patriarche MICHEL CÉRULAIRE. En effet l'envoyé du pape à Constantinople pour apaiser les malentendus se heurta à l'opposition intransigeante du patriarche et déposa la bulle d'excommunication sur l'autel de Sainte-Sophie. CÉRULAIRE convoqua un synode et jeta l'anathème sur l'Église latine.

Ainsi était consommée la rupture, qui dure encore entre l'Église orthodoxe et l'Église romaine.

M. BAILLY (à suivre).

1040. — RUODLIEB : épopée latine composée en Bavière annonce les romans de chevalerie du Moyen Âge.

1045/1062. — Construction de la cathédrale Ste Sophie de Novgorod.

— Apparition en Allemagne d'une importante littérature religieuse à base de récits chantés. Le chant alterné donne naissance au jeu à plusieurs personnages la représentation a lieu à l'intérieur de l'église. Citons — le Jeu des Trois Rois — le Jeu de l'AntéChrist — le Jeu de la Création.

1049. — Construction de St Rémi de Reims.

1050. — Construction de l'église de la Ste Croix de Trèves.
Construction des cathédrales de Verdun et du Puy.

1050. — Exécution des célèbres portes en bronze de la cathédrale d'Augsbourg.

Autre texte consulté : Commentaires de M. J.M. Rouquette, conservateur des Musées d'Arles sur une visite du Cloître de Saint-Trophime le 5 Novembre 1971

Sommaire des bulletins de l'année 1977

	N ^{os}	Pages
— Éditoriaux	24 à 27	1
— Promenade au temps passé	24	3
— Promenade au temps passé	25	4
— Promenade au temps passé	26	4
— L'Amphithéâtre d'Arles (suite et fin)	24	8
— Le «bon vieux temps» en Arles	25	20
— Succès parmi les élèves du cours de Provençal	25	2
— Mistral et le Museon Arlaten	25	8
— Les Pénitents d'Arles	25	10
— Les Pénitents d'Arles (suite)	26	9
— Les Pénitents d'Arles (suite et fin)	27	4
— Visites commentées de monuments	26	8
— Un peintre arlésien oublié : Trophime Bigot	26	13
— Provence et Occitanie	26	20
— Nuit de brume aux Alyscamps (poésie)	26	24
— À toi ma ville (poésie)	27	2
— Les noms des Rues d'Arles au bon vieux temps	24	21
— Les noms des Rues d'Arles au bon vieux temps	27	17
— Vues nouvelles sur les armateurs d'Arles à l'époque romaine	27	3
— Frédéric Mistral et les Bonaparte	27	9
— Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence		
Titre III - Du royaume d'Arles à l'union de la Provence à la couronne de France		
Chapitre I - Les vicissitudes du royaume d'Arles		
X ^e siècle	24	22
X ^e siècle (suite)	25	14
X ^e siècle (suite et fin)	26	14
XI ^e siècle	27	18

COMITÉ DE PARRAINAGE :

Président d'honneur : M^e Pierre FASSIN

Parrains : † Henri BOSCO

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES

BUREAU :

Président : M. René VENTURE

Vice-présidents : M. André VAILHEN

M. Maurice BAILLY

Secrétaire générale : Madame NERI

Secrétaire adjoint : Madame BOISSIER

Trésorier : M. François POTTIER

Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY

Secrétaire : Mme NERI

Section Jeunes : Pierre MARCELIN - Hélène BERSANO

Maurice SALASC

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 15 F.

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille

